

PROTOCOLE DE MADRID  
CONCERNANT L'ENREGISTREMENT INTERNATIONAL DES MARQUES

**REVENDEICATION D'ANCIENNETÉ – UNION EUROPÉENNE**

(ce formulaire doit être annexé, le cas échéant, à une demande internationale désignant l'Union européenne ou à une désignation postérieure de l'Union européenne)

**Cette page de couverture ne doit pas être envoyée au Bureau international.**

**Système de Madrid – Contacts**

Heures d'ouverture du service à la clientèle du système de Madrid :  
Lundi – Vendredi, 9h00 à 18h00 (heure de Genève)  
Téléphone : + 41 22 338 86 86

Questions / présentation de formulaires  
<http://www.wipo.int/madrid/fr/contact/>

**Adresse**

Division des opérations du système de Madrid  
Service d'enregistrement de Madrid  
Secteur des marques et des dessins et modèles  
Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)  
34, Chemin des Colombettes  
1211 Genève 20  
Suisse



